



AVIS DE PUBLICITÉ
APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
DE L'AÉROPORT AVIGNON PROVENCE

Autorité gestionnaire accordant l'autorisation :

Société Aéroport Avignon-Provence (SAAP), concessionnaire de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
75 rue Hélène Boucher – 84140 Avignon Montfavet.

Objet du présent avis :

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), le présent avis a pour objet de sélectionner un opérateur économique en vue de l'occupation et de l'exploitation de locaux situés au sein de l'aérogare, pour l'exercice d'une activité de :

- Restauration sur place
- Bar
- Vente à emporter
- Possibilité de catering à destination des opérateurs aéronautiques
- Éventuellement, activités complémentaires (ex. espace billard, vente librairie, équipements aéronautiques...)

La présente procédure vise à garantir la transparence et l'égalité de traitement des candidats préalablement à la délivrance d'un titre d'occupation.

Il ne s'agit nullement d'attribuer au futur titulaire une délégation de service public ni un marché public.

Désignation des espaces mis à disposition :

Chaque candidat pourra durant la période de consultation visiter sur demande les locaux proposés dont il trouvera ci-après les caractéristiques principales :

- Cuisine professionnelle équipée : 43 m²
- Cour / arrière-cour : 17 m²
- Salle 1 : 140 m²
- Salle 2 : 23 m²
- Terrasse extérieure : 77 m²

Les surfaces sont situées dans l'enceinte de l'aérogare.

Nature juridique du titre :

L'occupation donnera lieu à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels.

Durée : 5 (cinq) ans.

Conditions financières :

L'occupation donnera lieu au paiement d'une redevance détaillée comme suit :

- Une part fixe (redevance domaniale et participation aux charges communes), révisable annuellement
- Une part variable assise sur le chiffre d'affaires
- Une participation forfaitaire annuelle à la communication de l'aéroport

Les modalités précises seront arrêtées dans la convention d'occupation.

Pour l'année 2026, les tarifs applicables de l'aéroport d'Avignon-Provence pour l'espace restauration aérogare sont les suivants :

- redevance domaniale : 66 € HT/m²/an
- Charges communes : 2.29 € HT/m²/an
- Part variable assise sur chiffre d'affaires : pourcentage proposé par le candidat
- Forfait annuel communication de l'aéroport : 50€ HT/an

Conditions d'exploitation :

Horaires : L'exploitant devra assurer une ouverture minimale de 11h00 à 18h00 . En dehors de cette plage horaire, les candidats peuvent proposer dans leur projet une amplitude d'ouverture plus grande notamment l'ouverture en soirée pour un service et/ou l'organisation d'évènement privés.

Engagements environnementaux :

Le candidat devra démontrer un engagement concret et mesurable en matière de :

- Approvisionnement en circuits courts et produits locaux
- Tri et valorisation des déchets
- Réduction des emballages et plastiques à usage unique
- Sobriété énergétique
- Lutte contre le gaspillage alimentaire

Ces engagements constitueront un critère déterminant d'appréciation des candidatures.

Critères de sélection :

Les candidatures seront appréciées au regard :

- De la qualité et de la cohérence du projet
- De l'expérience et de la solidité financière du candidat
- De la pertinence environnementale
- De la viabilité économique
- De la proposition financière

Remise des manifestations d'intérêt :

En cas de manifestation d'intérêt, celle-ci peut être adressée à compter de la publication du présent avis à l'adresse indiquée ci-après, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (ou remis contre récépissé) :

Société Aéroport Avignon-Provence
75 Rue Hélène Boucher
84140 AVIGNON-MONTFAVET
A l'attention du Responsable Domanial

Cette demande peut être également envoyée par voie électronique à l'adresse suivante : aerofoncier@avignon.aeroport.fr

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comporter les éléments de nature à en assurer le sérieux les documents suivants :

- Présentation juridique : nom candidat, forme juridique, raison sociale et coordonnées
- Présentation financière du candidat : modalités et sources de financement.
- Références professionnelles
- Concept détaillé d'exploitation
- Organisation opérationnelle (horaires, effectifs, saisonnalité)
- Projet d'aménagement des espaces
- Engagements environnementaux
- Prévisionnel d'activité et proposition financière

Tout renseignement complémentaire concernant cette information est disponible auprès des services de la SAAP à l'adresse suivante :

aerofoncier@avignon.aeroport.fr

Date limite des manifestations d'intérêt :

Toute manifestation d'intérêt doit parvenir à l'une ou l'autre des adresses indiquées ci-dessus **avant le 04 mai 2026 12h.**

Date de publication du présent Avis : 04 mars 2026